

## VOUS ACCOMPAGNER dans vos projets immobiliers

Plus de **30** bâtiments en portefeuille

**50** ans

Plus de **300** opérations

**100%** Sarthe



Devenir  
propriétaire de votre immobilier  
sans porter les emprunts

La S.E.CO.S vous propose  
une location avec option d'achat

La S.E.CO.S construit votre bâtiment. Vous êtes locataire et nous vous le vendons quand vous le souhaitez. **Aucun engagement financier** dans votre bilan. Votre **capacité d'investissement** peut être **mobilisée là où vous en avez besoin.**



Pas le temps ni les moyens  
de gérer votre  
projet immobilier

La S.E.CO.S vous propose de le gérer  
pour vous en Assistance à Maîtrise  
d'Ouvrage (AMO)

La S.E.CO.S **prend en charge** à votre place les **relations avec tous les intervenants** de votre projet. Entre autres consulter les entreprises, passer les marchés, suivre le chantier, ... et **vous conseiller tout au long** de la construction jusqu'à la réception du bâtiment.



Garantir  
les délais et coûts  
de votre construction

La S.E.CO.S vous livre votre  
bâtiment clé en main

Nous élaborons avec vous votre projet puis nous nous engageons sur un prix et un délai. Pas de mauvaise surprise !

**Nous prenons tout en charge** et vous pouvez continuer à **vous consacrer à votre entreprise.**



Trouver  
un bâtiment  
à louer

La S.E.CO.S construit votre  
bâtiment ou l'achète pour vous

Vous avez trouvé le bâtiment idéal pour votre projet immobilier mais il est exclusivement à vendre ... La S.E.CO.S **l'achète à votre place, le rénove, l'agrandit et vous le loue.** Dans tous les cas, vous pouvez le racheter ultérieurement si vous le désirez.

## LE PORTAGE IMMOBILIER

Le portage immobilier consiste à vous construire un bâtiment ou l'acheter pour vous, puis vous le louer dans le cadre d'un bail ferme assorti d'une promesse de vente.

L'avantage entreprise c'est :

- Opération "clé en main" : pas de soucis pour le dirigeant. Toute l'opération du début à l'achèvement est gérée par la S.E.CO.S.
- Pas d'emprunt : le financement est 100% déconsolidé, les prêts sont portés par la S.E.CO.S et l'entreprise est locataire dans le cadre d'un bail commercial.
- Possibilité de suivi dans les extensions futures.
- Achat selon un échéancier déterminé dès le début, entre la quatrième et la dixième année. Vous connaissez le futur prix d'achat.
- Vous pouvez contribuer au financement du projet en prenant en charge une partie des travaux sur vos fonds propres, par exemple l'aménagement intérieur.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage est adapté lorsque vous souhaitez construire et financer vous-même votre bâtiment. Ce service vous permet de vous reposer à 100% sur l'équipe financière et technique de la S.E.CO.S.

Au lieu de perdre de votre temps sur la construction, vous pouvez continuer à vous consacrer à 100% à vos clients et à la gestion de votre entreprise.

## L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

“

La S.E.CO.S accompagne les entreprises dans leur projets immobiliers et fonciers. Depuis 30 ans, elle investit en Sarthe au bénéfice des entreprises ; essentiellement selon deux dimensions : le portage immobilier et l'assistance à maîtrise d'ouvrage

”

**Jean-Pierre FABRE**

Directeur de la S.E.CO.S